

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke tenue le 19 février 2025 à 17 h 30 au Quartier général de l'entrepreneuriat situé au 80 rue Wellington Sud, salle 3705, à Sherbrooke, Québec.

SONT PRÉSENTS

- Jean-François Lalonde, président
- Louis-André Neault, vice-président
- Hélène Pelletier, trésorière
- Nancy Marcotte, secrétaire
- Geneviève Bernier
- Marc-André Casault
- Katia Cyr
- Pascale-Maude Gosselin
- Samuel Nadeau
- Pierre Pomerleau
- Marc-Antoine Samson
- Étienne Villencuve
- Philippe Cadieux, observateur

SONT EXCUSÉS

- 2 postes vacants

INVITÉS

- François Leduc, directeur général, Entreprendre Sherbrooke
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Entreprendre Sherbrooke

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde ouvre l'assemblée à 17 h 36 et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Jean-François Lalonde et Nancy Marcotte agissent respectivement à titre de président et de secrétaire d'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-20250219-001 Il est résolu à l'unanimité

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

6. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

6.1 Assemblée ordinaire du 20 novembre 2024

CA-20250219-002 Il est proposé par Geneviève Bernier
Appuyée par Marc-Antoine Samson

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 20 novembre 2024 tel que présenté.

6.2 Assemblée ordinaire du 22 novembre 2024

CA-20250219-003 Il est proposé par Hélène Pelletier
Appuyée par Marc-André Casault

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 22 novembre 2024 tel que présenté.

7. SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX

Le tableau des suivis des procès-verbaux des assemblées du 20 et 22 novembre 2024, ainsi que des assemblées antérieures est déposé.

Philippe Cadieux fait un suivi sur l'évolution du dossier de la stratégie de l'image de marque unifiée entamé par le Service du développement économique, en collaboration avec Entreprendre Sherbrooke. Une assemblée sera convoquée au début du mois d'avril au cours de laquelle une présentation et une recommandation pour accepter ladite stratégie seront faites aux administrateurs.

8. POINTS DE DÉCISION

8.1 Démission de Véronique Sinclair-Desgagné

CA-20250219-004 Il est résolu à l'unanimité

De prendre acte de la lettre de démission de Véronique Sinclair-Desgagné datée du 10 février 2025.

8.2 Demandes d'aide financière – Fonds Propulsion Sherbrooke

Dossier n° 1 : Super Pita

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 11 février 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de l'entreprise Super Pita;

CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS ont été rencontrés par cette entreprise;

CONSIDÉRANT QU' après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS ont été remplis de façon adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CA-20250219-005 Il est résolu à l'unanimité

D'entériner la recommandation du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke d'accorder une aide financière maximale de 12 500 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise Super Pita.

Dossier n° 2 : SOS Surplus d'outils

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 11 février 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière de l'entreprise SOS Surplus d'outils;

CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS ont été rencontrés par cette entreprise;

CONSIDÉRANT QU'après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS ont été remplis de façon adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande d'accorder une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CA-20250219-006 Il est résolu à l'unanimité

D'entériner la recommandation du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke d'accorder une aide financière maximale de 12 500 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise SOS Surplus d'outils.

Dossier n° 3 : El Chupa Bistro

Les administrateurs demandent des précisions sur la recommandation déposée au dossier en prévision d'accorder une aide financière maximale de 12 500 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise El Chupa Bistro.

La représentante du conseil d'administration qui fait partie du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke, Pascale-Maude Gosselin, prend en note les questions des administrateurs et leur reviendra avec des réponses.

Les administrateurs recevront dans les prochains jours une nouvelle proposition par courrier électronique.

Des demandes de standardisation ainsi que l'ajout de détails sont demandés lors de la présentation des prochains dossiers qui seront déposés au conseil d'administration. Il est également souhaité de bonifier la composition du comité du FPS avec l'ajout d'un ou deux administrateurs du conseil.

Dossier n° 4 : ADDERE Service-conseil

Les administrateurs demandent des précisions sur la recommandation déposée au dossier en prévision d'accorder une aide financière maximale de 5 000 \$ sous forme de contribution non remboursable à l'entreprise ADDERE Service-conseil.

Pascale-Maude Gosselin, prend en note les questions des administrateurs et leur reviendra avec des réponses.

Les administrateurs recevront dans les prochains jours une nouvelle proposition par courrier électronique.

Dossier n° 5 : CPE le Bilboquet

- CONSIDÉRANT QUE les membres du comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke (FPS) se sont réunis le 11 février 2025 pour analyser le dossier de demande d'aide financière du CPE le Bilboquet;
- CONSIDÉRANT QUE les critères d'admissibilité à du financement par le FPS n'ont pas été rencontrés par ce CPE;
- CONSIDÉRANT QU' après étude de ce projet, les membres du comité d'analyse ont constaté que les critères d'évaluation de la politique du FPS n'ont pas été remplis de façon adéquate;
- CONSIDÉRANT QUE le comité d'analyse recommande de refuser l'aide financière au CPE mentionné au dossier;

CA-20250219-007 Il est résolu à l'unanimité

De refuser d'accorder l'aide financière de 2 773 \$ au CPE le Bilboquet, et ce, comme recommandé par le comité d'analyse du Fonds Propulsion Sherbrooke.

8.3 Adoption du plan d'action annuel 2025

- CONSIDÉRANT QUE la nouvelle entente de délégation entre la Ville de Sherbrooke et Entreprendre Sherbrooke a été signée le 11 juillet 2024 par le président du conseil d'administration;
- CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 5.3 de l'entente de délégation prévoit qu'Entreprendre Sherbrooke doit établir un plan d'action annuel pour approbation par le conseil municipal, lequel doit être aligné au plan quadriennal ainsi qu'à la vision et au plan annuel de la Ville en matière de développement économique;

CA-20250219-008 Il est résolu à l'unanimité

De déposer au Service du développement économique de la Ville de Sherbrooke le plan d'action annuel 2025 d'Entreprendre Sherbrooke.

8.4 Recommandation du comité exécutif

8.4.1 Création de comités

- CONSIDÉRANT QUE les règlements généraux de la corporation stipulent à l'article *J. Autres comités* que :

«Les comités spéciaux ou aviseurs sont des comités créés par le conseil d'administration, suivant les besoins, pour une période et pour des buts déterminés. Ces comités, à caractère consultatif et sans aucun pouvoir décisionnel, traitent des objets pour lesquels ils sont formés. Ils relèvent du conseil d'administration, à qui ils doivent faire rapport sur demande. Ils sont dissous automatiquement à la fin de leur mandat.»;

- CONSIDÉRANT QUE les membres du comité exécutif, auquel se sont joints Katia Cyr et François Leduc, ont rencontré un conseiller en gouvernance de l'Institut de la gouvernance des organisations privées et publiques le 4 décembre 2024;

CONSIDÉRANT QUE ledit comité s'est réuni à nouveau le 22 janvier 2025 et recommande aux administrateurs la mise en place de quatre comités au conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke dont la composition, les rôles et les responsabilités sont précisés au document annexé au dossier;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs demandent d'y ajouter la création d'un cinquième comité ayant trait au financement;

CA-20250219-009 Il est proposé par Jean-François Lalonde
Appuyé par Nancy Marcotte

De créer les cinq comités au conseil d'administration d'Entreprendre Sherbrooke ci-après énumérés :

- comité d'audit;
- comité de gouvernance et de ressources humaines;
- comité de nomination (de la direction générale et de mise en candidature des postes au conseil d'administration);
- comité d'évaluation de la direction générale;
- comité de financement.

À ce stade-ci de l'assemblée, le président mentionne qu'un point sur la composition des comités sera à l'ordre du jour de la dernière assemblée ordinaire du 23 avril prochain.

9. RAPPORT D'ACTIVITÉ DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

9.1 Nouvelles de l'organisation

Pierre Pomerleau quitte l'assemblée au cours de ce point.

Le rapport d'activité du directeur général, François Leduc, est déposé. Il précise qu'une recommandation sera soumise par courriel dans les prochains jours aux administrateurs dans le cadre du projet spécial Innov Estrie en prévision d'accorder une aide financière pour l'ensemble des projets par le biais du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke.

9.2 Suivi sur la planification stratégique – rapport Humance

Une présentation et un atelier de travail sur la planification stratégique sont prévus le 20 mars prochain avec les élus. Par la suite, une révision finale sera effectuée par la firme Humance, en collaboration avec Entreprendre Sherbrooke et le Service du développement économique. Le document comprenant la vision, les aspirations ainsi que les projets porteurs sera déposé à la Commission du développement économique ultérieurement.

9.3 Suivi sur la transition de Sherbrooke Innopole

La transition de Sherbrooke Innopole va bon train. Tous les programmes d'aide de moins de 30 000 \$ sont complétés. De plus, la transition des conventions de subvention, ainsi que celle des fonds en capitaux de risque, sera réalisée d'ici le 31 mars prochain.

9.4 États financiers au 31 décembre 2024

François Leduc présente les états financiers non vérifiés au 31 décembre 2024.

Il mentionne qu'il a reçu une offre de service de la firme Raymond Chabot Grant Thornton afin que celle-ci accompagne Entreprendre Sherbrooke pour l'optimisation de l'outil budgétaire.

Une rencontre sera fixée avec RCGT dans un avenir rapproché pour discuter de la mise en place d'une comptabilité par fonds. Le comité d'audit, qui sera formé le 23 avril prochain, s'occupera de la suite de ce dossier.

10. POINTS D'INFORMATION ET DE DISCUSSION

10.1 Rapport du comité exécutif : clarification sur le nombre exigé d'administrateurs au CA

Le président du comité exécutif, Jean-François Lalonde, fait son rapport de leur rencontre qui a eu lieu le 22 janvier dernier auquel Katia Cyr et François Leduc se sont joints.

Il précise que, dans un premier temps, une révision des règlements généraux devra être faite aux assemblées du 23 avril prochain afin :

- de réduire la composition du conseil d'administration à 13 membres, au lieu de 14;
- d'y ajouter la composition des nouveaux comités.

Dans un deuxième temps, une révision des règlements généraux devra être faite aux assemblées du 18 juin prochain afin :

- d'y ajouter les rôles et les responsabilités des nouveaux comités qui seront formés.

De nouvelles lettres patentes devront être demandées au même moment que la révision des règlements généraux.

10.2 Présentation des résultats de l'auto-appréciation de la performance du CA

Jean-François Lalonde présente les résultats qui sont ressortis de l'exercice de l'auto-appréciation de la performance du conseil d'administration 2024.

Le comité de gouvernance et de ressources humaines qui sera formé aura la responsabilité de comparer les résultats de cet exercice avec ceux des années précédentes.

10.3 Liste des politiques de l'organisation (suivi)

Après avoir effectué les vérifications demandées par les administrateurs lors de la précédente assemblée, la liste des politiques requises chez Entreprendre Sherbrooke est déposée. Le président demande qu'un suivi de l'état d'avancement de ce dossier soit effectué à chaque assemblée.

10.4 Renouvellement de l'assurance erreurs et omissions

François Leduc confirme que l'assurance erreurs et omissions a été renouvelée pour la période du 28 février 2025 au 28 février 2026.

10.5 Transfert de la politique d'économie sociale (mise à jour)

La politique d'économie sociale a été transférée au Service du développement économique. Entreprendre Sherbrooke continue d'offrir son appui dans ce dossier.

10.6 Renouvellement du mandat de 6 administrateurs

Le mandat de six administrateurs arrivera à échéance à l'assemblée annuelle du mois d'avril. Jean-François Lalonde validera l'intérêt des personnes concernées à renouveler leur mandat au sein du conseil d'administration pour deux années supplémentaires.

En suivi au point 8.1, un poste au sein du CA sera à pourvoir, soit celui de Véronique Sinclair-Desgagné.

11. DÉPÔT DE DOCUMENTS

11.1 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu'à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 14 février 2025, est déposée au bénéfice des administrateurs.

11.2 Rapport annuel 2024 du Fonds Propulsion Sherbrooke

Le rapport annuel 2024 du Fonds Propulsion Sherbrooke est déposé à titre informatif.

Jean-François Lalonde propose que soit révisée ultérieurement la politique du FPS, notamment sur les sections ayant trait à la composition du comité ainsi qu'à celle sur les critères du fonds.

12. DIVERS

Aucun sujet ajouté.

13. PROCHAINE ASSEMBLÉE

La prochaine assemblée du conseil d'administration est prévue le 23 avril 2025 à 17 h 30.

Les membres de la direction d'Entreprendre Sherbrooke (François Leduc et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

14. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 55.



Jean-François Lalonde, président



Nancy Marcotte, secrétaire

**Assemblée ordinaire du conseil d'administration
19 février 2025 à 17 h 30**

*Entreprendre Sherbrooke
80, rue Wellington Sud à Sherbrooke, bureau 3700 (3^e étage)
Salle du conseil*

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – 1 min.
2. **Président et secrétaire d'assemblée** (*information*) – 1 min.
3. **Avis de convocation et quorum** (*information*) – 1 min.
4. **Déclaration de conflit d'intérêts** (*information*) – 1 min.
5. **Adoption de l'ordre du jour** (*décision*) – 2 min.
6. **Approbation des procès-verbaux** (*décision*)
 - 6.1 Assemblée ordinaire du 20 novembre 2024 – 2 min.
 - 6.2 Assemblée ordinaire du 22 novembre 2024 – 2 min.
7. **Suivi des procès-verbaux** (*information*) – 15 min.
8. **Points de décision**
 - 8.1 Démission de Véronique Sinclair-Desgagné – 2 min.
 - 8.2 Demandes d'aide financière – Fonds Propulsion Sherbrooke – 10 min.
 - 8.3 Adoption du plan d'action annuel 2025 – 20 min.
 - 8.4 Recommandation du comité exécutif
 - 8.4.1 Création de comités – 20 min.
9. **Rapport d'activité du directeur général**
 - 9.1 Nouvelles de l'organisation – 10 min.
 - 9.2 Suivi sur la planification stratégique - rapport Humance – 15 min.
 - 9.3 Suivi sur la transition de Sherbrooke Innopole – 5 min.
 - 9.4 États financiers au 31 décembre 2024 – 5 min.
10. **Points d'information et de discussion**
 - 10.1 Rapport du comité exécutif : clarification sur le nombre exigé d'administrateurs au CA – 10 min.
 - 10.2 Présentation des résultats de l'auto-appréciation de la performance du CA – 15 min.
 - 10.3 Liste des politiques de l'organisation (suivi) – 5 min.
 - 10.4 Renouvellement de l'assurance erreurs et omissions – 2 min.
 - 10.5 Transfert de la politique d'économie sociale (mise à jour) – 3 min.
 - 10.6 Renouvellement du mandat de 6 administrateurs – 5 min.



11. **Dépôt de documents**
 - 11.1 Déclaration de la direction – *1 min.*
 - 11.2 Rapport annuel 2024 du Fonds Propulsion Sherbrooke – *1 min.*
12. **Divers**
13. **Prochaine assemblée – 1 min.**
14. **Session à huis clos – sans la direction**
15. **Levée de l'assemblée**

